

Chauffage Martin SARL

SARL au capital de 10 000 €
15 rue des Artisans
69003 Lyon
Tél: 06 12 34 56 78
SIRET: 123 456 789 00012
RCS Lyon 123456789
TVA: FR12123456789
APE: 4322A

FACTURE

N° FAC-2024-001

PAYÉE

Payée le 20/10/2024

Date de facturation

15/10/2024

Date d'échéance

14/11/2024

FACTURÉ À

Marie Dupont

12 rue des Lilas
69001 Lyon
Tél: 06 11 22 33 44
Email: marie.dupont@email.fr

DÉTAIL DES PRESTATIONS

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNIT. HT	TOTAL HT
Visite d'entretien annuel chaudière gaz Contrôle, mesures de combustion et attestation	1	110,00 €	110,00 €
Nettoyage du corps de chauffe et du brûleur	1	27,50 €	27,50 €

Total HT 137,50 €
TVA (20%) 27,50 €

Total TTC 165,00 €

Catégorie : Prestation de services

Pas d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, une pénalité de 12 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée.

Paiement à réception de facture

Assurance décennale : MAAF Assurances - Police n° DEC-2024-009912 - Couverture : France métropolitaine

Médiation de la consommation : en cas de litige, vous pouvez recourir gratuitement au médiateur CM2C - Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice - <https://www.cm2c.net> - 14 rue Saint Jean, 75017 Paris (Art. L612-1 du Code de la consommation).

Garantie légale de conformité (Art. L217-3 et suivants du Code de la consommation) : le client bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en oeuvre de la garantie légale de conformité en cas de défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut et non la date d'apparition de celui-ci.

Les pièces remplacées sont conservées à disposition du client pendant 30 jours, sauf demande contraire.

Coordonnées bancaires : IBAN FR76 3000 4000 0500 0600 0700 189 - BIC BNPAFRPPXXX